



Séance du conseil municipal du 26 juillet 2022

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

En application de la réforme des règles de publicité, d'affichage en vigueur et de conservation

des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements

(Ordonnance n° 2021-1310 du 07/10/2021 – Décret n° 2021-1311 du 07/10/2021)

L'an deux mille vingt-deux le vingt-six juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwenaelle DOHIN-PROST, Maire.

Présents : MM. DOHIN-PROST Gwenaelle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie – DIERS Thierry - LAVERGNE Cécile - VIDAL Isabelle – PIETERS Marc - VENANT Frédéric.

Absents excusés : MM. DARMON Alexandre ayant donné pouvoir à M. BESSIERE Jean-Pierre, CLEMENT Nadine ayant donné pouvoir à M. Marc PIETERS.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

*Institution et vie politique : fonctionnement des assemblées – Intercommunalité.*

2022-059 - Approbation du procès-verbal du secrétaire - Séance du 24 mai 2022

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-060 Délégations consenties au maire pour les dépenses d'aide sociale et secours d'urgence.

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-061 Convention de relative à la dématérialisation des autorisations d'urbanisme-avenant n°1.

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-062 Convention de prestations de services numérique avec la C.A.R.A.

Approuvé par 12 voix POUR.

*Libertés publiques et pouvoirs de police*

2022-063 Approbation du Plan Communal de Sauvagegardé

Approuvé par 12 voix POUR.

*Finances locales - Décisions budgétaires – Contributions budgétaires – Subventions - Divers*

2022-064 Décision modificative n° 1 – Ajustement de l'opération Espace Santé

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-065 Décision modificative n° 2 – Opération d'ordre budgétaire – Transfert des frais d'étude du compte 2031

Approuvé par 12 voix POUR.

Correction d'une anomalie sur le compte d'amortissement 281561 par opération d'ordre non budgétaire

Question reportée.

2022-066 Convention à intervenir avec Les Arquebusiers des Isles de Marennes – Séances de tir obligatoire policier rural.

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-067 Demande de subvention du comité de lumlage

Approuvé par 12 voix CONTRE.

2022-068 Demande de subvention de l'association des sclérosés en plaque

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-069 Réparation du clocher de l'église – Aide financière du département – Convention à intervenir

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-070 Réparation du clocher de l'église – Encaissement d'une aide financière de la Paroisse St-Hilaire

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-071 Remboursement de frais engagés par un élu dans le cadre de ses missions

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-072 Remboursement de frais engagés par un bénévole de la bibliothèque communale dans le cadre de ses missions

Approuvé par 12 voix POUR.

*Domaine et patrimoine – Actes de gestion du domaine public – Autres*

2022-073 Redevance 2022 d'occupation du domaine public ENEDIS

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-074 Redevance 2022 de fonctionnement R1 concession GRDF

Approuvé par 12 voix POUR.

*Domaines de compétences par thèmes – Enseignement (restaurant scolaire) – Aide sociale*

2022-075 Recyclage des huiles de friture du restaurant scolaire – Renouvellement de la convention avec l'association « roule ma frite »

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-076 Service d'aide à domicile cantonale – Convention à intervenir avec le C.C.A.S. de La Tremblade pour l'année 2022

Approuvé par 11 voix POUR et 1 voix CONTRE.

*Fonction public – Personnel titulaire et contractuels*

2022-077 Traitement des dossiers de retraite des agents relevant de la CNRACL – Convention à intervenir avec le CDG

17

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-078 Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Approuvé par 12 voix POUR.

2022-079 Renouvellement et création des postes en contrat à durée déterminée pour le fonctionnement des services périscolaires.

Approuvé par 12 voix POUR.

Avant de débiter l'examen de l'ordre du jour Madame le Maire a informé l'assemblée qu'une question liée au personnel communal a été omise sur la convocation.

L'ajout d'une question à l'ordre du jour n'est pas conseillée au regard de l'article L21-21 – 10 du C.G.C.T.

Une tolérance existe cependant dans le cadre de décision ne pouvant attendre la prochaine séance. Cette pratique doit rester exceptionnelle.

Il a donc été ajouté la question qui suit après accord de tous les membres présents.

2022-080 Indemnité spéciale mensuelle de fonction

Approuvé par 12 voix POUR.

*Compte-rendu des commissions et réunions en E.P.C.I. et autres*

*Questions diverses*

*Les délibérations seront publiées sur le site internet communal dans la semaine qui suit la présente séance.*

*Le procès-verbal du secrétaire de séance sera arrêté lors du prochain conseil municipal et publié sur le site internet communal dans les 7 jours qui suivent. Une consultation est possible en mairie durant les heures d'ouverture.*

A SAINT-AUGUSTIN, le 27/07/2022

Le Maire,

G. DOHIN-PROST

